

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

M. Lewis: Monsieur le président, je note avec intérêt les observations de mon collègue au sujet du premier ministre de sa province. En tant qu'Ontarien, j'ai suivi attentivement la lutte acharnée qu'a menée le premier ministre de l'Ontario contre l'Accord de libre-échange durant la campagne électorale fédérale. Il s'est tellement épuisé qu'il a dû aller récupérer en Extrême-Orient les deux dernières semaines de la campagne.

Je donne avis que, conformément à l'article 57 du Règlement, à la prochaine séance du comité plénier sur le projet de loi C-2, Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, je proposerai que la suite de l'étude sur les articles 1 à 150, le préambule, le titre, les annexes et tous les amendements proposés soit la première question dont s'occupe le comité et que le débat ne soit plus ajourné.

M. Milliken: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je donne avis que si le ministre décide de proposer à la prochaine séance du comité la motion dont il vient de donner avis, j'invoquerai le Règlement avant que la motion soit mise aux voix parce qu'elle n'est pas recevable, à mon avis.

M. Riis: L'occasion est historique, monsieur le président. Si le député propose en effet la clôture à l'étape du comité plénier à la prochaine séance de la Chambre, ce sera la première fois que cela se produira en 32 ans. Je veux simplement vous rappeler que, la dernière fois, c'est arrivé pendant l'infâme débat sur le pipeline. Je répète que ce jour restera marqué dans l'histoire du Canada comme un triste jour.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le président, je crois que nous sommes tous consternés par les mesures qu'a prises le ministre, mais nous avons maintenant l'habitude de ce genre de procédés. Il y a une question de procédure dont j'aimerais parler avec le ministre. Cet avant-midi, le ministre d'État au Commerce extérieur a demandé au nom du gouvernement que les amendements soient présentés pour qu'ils soient examinés et que nous puissions organiser nos travaux en tenant compte de tous les amendements.

Si le gouvernement entend limiter le débat, est-il disposé à nous permettre de présenter tous nos projets d'amendements? Je répète simplement ce que le ministre a dit cet avant-midi. Dans les circonstances, le leader parlementaire adjoint du gouvernement a-t-il l'intention

de mettre fin au débat demain, avant que nous ayons eu la possibilité de satisfaire à la demande du ministre et d'examiner les amendements que l'opposition souhaite présenter?

M. Lewis: Monsieur le président, cette offre a été présentée en toute bonne foi la semaine dernière, et nous sommes prêts à examiner ces amendements, comme nous étions prêts à siéger la fin de semaine dernière pour donner à tous les députés la possibilité de participer au débat.

Malheureusement, les partis d'opposition n'ont pas accepté cette offre. Mon collègue, le ministre d'État chargé du Commerce extérieur, n'a même pas eu la possibilité de passer ces amendements en revue, quoi que mon vis-à-vis aurait pu le lui permettre. Dans les circonstances, j'espère que nous parlerons des articles que le député et d'autres députés aussi désirent modifier. Mais je répète que le gouvernement a présenté ces offres en toute bonne foi la semaine dernière et que les partis d'opposition les ont déclinées.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Je veux simplement tirer une certaine chose au clair. Le ministre n'a dit les choses qu'à moitié. Il a déclaré que ces offres avaient été formulées, mais il a omis le fait qu'elles étaient assorties de l'allocation de temps. Bien entendu, tous ceux qui respectent le moins les droits du Parlement refuseront de se soumettre à de pareilles conditions.

Je tiens à le rappeler à la présidence, car je crois que celle-ci devrait en tenir compte dans sa décision, cette offre ne nous a pas été présentée la semaine dernière, mais bien ce matin où le ministre a sollicité ces amendements. Nous voudrions avoir la possibilité d'en présenter afin que le débat puisse porter sur les préoccupations particulières que nos députés ont soulevées au cours de la journée. Nous voulons qu'on nous offre la possibilité de les présenter. Le gouvernement et son leader parlementaire adjoint devraient, pour la journée qu'il nous reste, nous autoriser à examiner certaines des dispositions pertinentes dans le projet de loi afin que nous puissions présenter des amendements en bonne et due forme.

M. Lewis: Monsieur le président, l'offre a été présentée la semaine dernière en toute bonne foi. Elle a été répétée ce matin, en toute bonne foi. Et encore une fois cet après-midi, en toute bonne foi. Les partis de l'opposition n'y ont pas donné suite.